Pour les particuliers — LOA (Location avec Option d'Achat)
Le client soumet sa demande de LOA à BOA CI. Si c'est accepté, une convention est signée avec la nature du bien, le prix, la durée, le loyer et la valeur résiduelle. BOA CI commande le véhicule auprès du concessionnaire qui le livre directement au client. BOA CI finance aussi les primes d'assurance. À la fin du contrat, le client peut acheter le véhicule pour une valeur résiduelle de 1% du montant du financement.